Image not found or type unknown

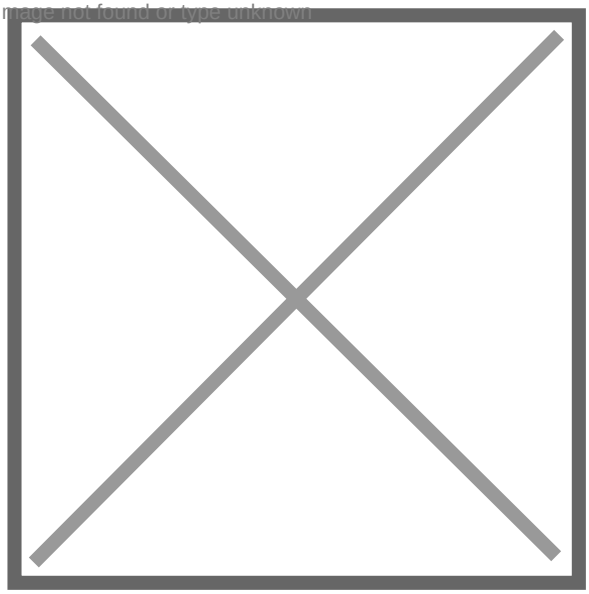

Abandon de droit parental, quelles seraient les conséquences ?

Par **toctoc83**, le **05/08/2009** à **14:00**

Bonjour,
J'ai actuellement 2 enfants agées de 5 ans pour la plus grande et 9 mois pour la petite.Je suis séparée de leur pére depuis 6 mois.J'ai actuellement la garde des deux petites,leur pere les a aux vacances et un week end sur deux.Que dois je faire pour ne plus etre dans l'obligation de garder la plus petite en la laissant complétement a son pere ? et quelles seraient les conséquences sur la plus grande ? pourrais je continuer a la garder? sa garde ne me sera t'elle pas retirer ?
Merci d'avance pour vos réponses
Bien cordialement

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés